

# LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION année scolaire 2022/2023

Les élèves et leurs responsables se présentent impérativement selon le rendez-vous communiqué par la vie scolaire EN SALLE POLYVALENTE munis de l'ensemble des documents et **des photocopies** demandés ci-dessous

## Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités

**Présence obligatoire de l'élève, des responsables légaux pour les élèves mineurs et du correspondant pour les internes (Attention pas de possibilité d'hébergement à l'internat pour les BTS)**

■ La notification d'affectation au lycée Isnelle Amelin

■ les bulletins scolaires 2021/2022

■ Pour les élèves issus d'un dossier passerelle ou d'un autre lycée : fournir la notification d'affectation au LP Isnelle Amelin et le relevé de notes de CAP

■ Une photocopie de la **carte d'identité de l'élève et du livret de famille** dans son intégralité.

■ En cas de divorce ou situation particulière, la **décision attributive de l'autorité parentale**.

■ **6 photos d'identité récentes + 1 pour les internes** (les vieilles photos ne seront pas acceptées).

■ une photocopie d'une **facture** de téléphone ou électricité ou eau (justificatif de domicile) de moins de 3 mois.

■ un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du responsable légal financier **pour tous les élèves**.

■ une **photocopie de l'attestation de recensement** pour les plus de 16 ans et **attestation JAPD** pour les + 18 ans

■ une photocopie **des pages de vaccinations** du carnet de santé, apporter le carnet de santé et tout autre document relatif à la santé de l'élève (CMP ; CMPEA ; PPRE, PAI, PPS, EIP...).

■ une photocopie de la **carte d'assuré social**.

■ pour les élèves **boursiers** venant de collège : **le volet d'attribution de bourse**

pour les élèves **boursiers** venant de lycée : **le transfert de bourse à demander au lycée d'origine..**

■ **pour l'admission à l'internat** : présence obligatoire de l'élève, des responsables et du correspondant (de la commune de Saint-Denis, Sainte Marie ou Sainte Suzanne) qui rempliront la **fiche d'internat sur place, une pièce d'identité et un justificatif de domicile du correspondant sont obligatoires**. Un **certificat médical** attestant que l'élève n'est atteint d'aucune maladie contagieuse et que son état de santé lui permet de vivre en collectivité est exigé.

**Attention, en cas de demandes supérieures aux places disponibles, plusieurs critères seront déterminants : places réservées strictement aux élèves prébac, l'éloignement géographique, et le critère académique ou non de la formation.** L'admission définitive ne sera connue qu'à la rentrée.

■ **ET POUR PARTICIPER A DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES (MDL)**, une contribution de 5 euros\* sous forme d'un chèque libellé à l'ordre de la Maison des Lycéens du Lycée Isnelle AMELIN.

■ **ET POUR PARTICIPER A DES ACTIVITES SPORTIVES (AS)**, une contribution de 5 euros\* sous forme d'un chèque libellé à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Isnelle AMELIN.

■ **Cas particuliers** des sections mentionnées ci-dessous:

**CAP Métier du Vêtement Flou, Bac pro Métiers de la mode et du Vêtement** : Kit pédagogique nécessaire (la liste et les fournisseurs seront donnés lors de l'inscription)

**CAP Coiffure** : Kit pédagogique nécessaire (la liste et les fournisseurs seront donnés lors de l'inscription)

**CAP et BAC PRO Esthétique Cosmétique Parfumerie** : Kit pédagogique nécessaire (la liste et les fournisseurs seront donnés lors de l'inscription) + **une tenue professionnelle**